

2.5 Enfants - Population scolaire des 1^{er} et 2nd degrés

À la rentrée 2015, en France, la **population scolarisée** dans les premier et second degrés s'élève à 12,8 millions, soit une hausse de 100 000 par rapport à la rentrée 2000. Cette augmentation est portée par le premier degré, les effectifs d'élèves et d'apprentis dans le second degré étant en baisse à l'exception du second cycle général et technologique. Au collège, cette diminution d'effectif résulte de la forte baisse des taux de redoublement. Dans le second cycle professionnel, la baisse des effectifs s'explique par la **réforme de la voie professionnelle** engagée en 2008, qui a réduit la durée de formation pour obtenir le baccalauréat.

À la fin du collège, les élèves peuvent poursuivre leurs études dans la voie générale et technologique, dans la voie professionnelle ou encore en apprentissage. Ce palier d'orientation a pour effet de réduire très fortement la mixité sociale au lycée : si en moyenne au collège, 37 % des élèves appartiennent à un milieu social défavorisé (parents ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé ou inactifs), ils ne sont plus que 26 % en voie générale et technologique, alors qu'ils représentent plus de la moitié des effectifs dans la voie professionnelle. En CAP, plus de 60 % des élèves sont issus d'un milieu social défavorisé.

Les filles s'orientent plus fréquemment en lycée général et technologique que les garçons : elles représentent 54 % des effectifs de la voie générale contre 43 % en voie professionnelle.

Le **taux de scolarisation** global des enfants âgés de 2 à 17 ans à la rentrée 2014 est de 92,9 % et varie peu par rapport à la rentrée précédente (+ 0,1 point). Même si la scolarité est obligatoire en France à partir de 6 ans, la plupart des

enfants sont déjà scolarisés bien avant, pour certains dès 2 ans. En 2014, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans atteint 11,8 %. Ce taux, qui s'élevait à 34,6 % en 1999, a été divisé par trois entre 1999 et 2012. À la rentrée 2013, il augmente pour la première fois depuis dix ans, en raison d'un changement de politique éducative plus favorable à la scolarisation à cet âge, notamment dans les zones les plus défavorisées, et se stabilise à la rentrée 2014. À partir de 3 ans, pratiquement tous les enfants sont scolarisés.

À 11 ans, **âge** théorique d'entrée en sixième, 12,5 % des enfants sont encore scolarisés dans le premier degré. Cette proportion baisse depuis plusieurs années à la suite des politiques éducatives visant à limiter les redoublements dès le primaire.

À 14 ans, les filles sont plus fréquemment en troisième que les garçons (78 % contre 72 %). À cet âge, 17 % des garçons sont encore en quatrième, soit quatre points de plus que les filles. Par ailleurs, les garçons suivent un peu plus souvent un enseignement adapté.

À 17 ans, le type d'enseignement suivi diffère selon le sexe du fait de l'orientation prise à 16 ans. L'enseignement général ou technologique, soit en première soit en terminale, est dominant pour les deux sexes, mais les garçons sont beaucoup plus souvent que les filles dans une filière professionnelle (40 % contre 30 %), qu'elle soit suivie par la voie scolaire ou par celle de l'apprentissage. 48 % des filles sont en terminale générale ou technologique contre 36 % des garçons. Enfin, les garçons sont un peu plus fréquemment non scolarisés que les filles (respectivement 9 % et 7 %). ■

Définitions

Population scolarisée : elle comprend les élèves et apprentis en formation initiale dans les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), mais aussi ceux dépendant des autres ministères (notamment ceux en charge de l'agriculture ou de la santé).

La **réforme de la voie professionnelle**, entamée en 2008 et achevée en 2012, avait pour objectif de conduire davantage de jeunes à une qualification de niveau baccalauréat. Cela s'est traduit par la mise en place du baccalauréat en trois ans, directement après la classe de troisième, en remplacement du cursus en quatre ans « BEP puis baccalauréat professionnel en deux ans ».

Le **taux de scolarisation**, pour une population d'une tranche d'âge donnée, correspond au rapport entre l'effectif d'élèves, d'apprentis et d'étudiants de cette tranche d'âge et l'effectif de la population totale correspondante.

L'**âge** est celui atteint au 1^{er} janvier inclus dans l'année scolaire considérée.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École* n° 26, Depp, octobre 2016.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2016, en ligne sur le site www.education.gouv.fr
- Voir *fiches 2.6, 5.5 et 6.2*.

Enfants - Population scolaire des 1^{er} et 2nd degrés 2.5

1. Population scolaire des 1^{er} et 2nd degrés par niveau

	Retournée 2000		Retournée 2015		
	Effectifs (en milliers)	Effectifs (en milliers)	Part de filles (en %)	Origine sociale très favorisée (en %)	Origine sociale défavorisée (en %)
Premier degré	6 552	6 805	48,9
Second degré – Éducation nationale	5 614	5 536	49,6	24,1	35,4
1 ^{er} cycle (collèges), y c. Segpa ¹	3 408	3 319	48,9	23,1	36,7
2 nd cycle général et technologique (LEGT)	1 502	1 551	53,8	32,7	25,6
2 nd cycle professionnel (LP)	705	667	43,1	8,5	52,6
<i>dont : bac professionnel (y c. BMA²)</i>	175	538	43,7	9,2	50,6
CAP	77	117	41,5	5,1	62,9
BEP	445				
Enseignement scolaire relevant d'autres ministères³	233	216	46,4
Apprentissage dans le secondaire⁴	325	267	28,8
Ensemble	12 724	12 824	48,7

1. En 2000, 5 300 élèves de sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) préparaient un CAP, ces formations ont été fermées à la rentrée 2010.

2. Brevet des métiers d'art.

3. Ministères en charge de l'agriculture et de la santé (établissements médico-sociaux et hospitaliers).

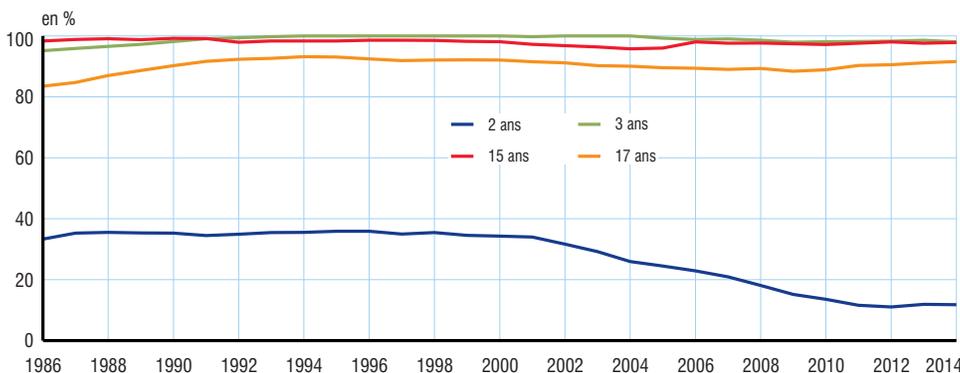
4. Y compris pré-apprentis en CFA, données provisoires pour 2015.

Champ : France, y compris Mayotte à partir de 2011.

Lecture : 8,5 % des élèves du 2nd cycle professionnel sont d'origine sociale très favorisée (parents cadres ou enseignants) et 52,6 % sont d'origine sociale défavorisée (parents ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé ou inactifs).

Source : Depp.

2. Taux de scolarisation selon l'âge

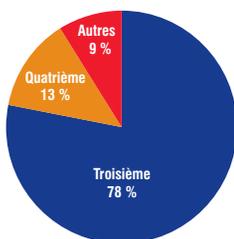


Champ : France métropolitaine jusqu'en 1998, France (hors Mayotte) depuis 1999.

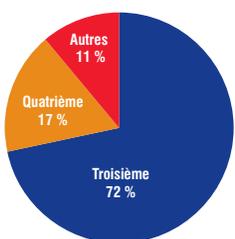
Sources : MENESR-DEPP, MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee ; traitements Depp.

3. Taux de scolarisation des filles et des garçons de 14 et 17 ans en 2014-2015

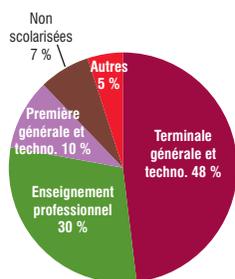
a. Filles de 14 ans



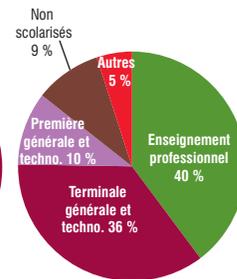
b. Garçons de 14 ans



c. Filles de 17 ans



d. Garçons de 17 ans



Champ : France (hors Mayotte), enseignement public et privé.

Sources : MENESR-DEPP, MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee ; traitements Depp.